

REGLEMENT INTERIEUR



Arrivée et départ

Les chambres sont disponibles de 17h à 19h00. **Après 19h, nous informer de votre heure d'arrivée.**
Elles sont à libérer pour **10h00 le jour du départ.**

Horaires des repas

Petit-déjeuner : de 8h00 à 9h15 Déjeuner : 12h30 Dîner : 19h30 (19h00 pour les scolaires et centres de loisirs).
Les groupes sont priés d'aider à desservir les tables après les repas. Chaque usager est tenu d'assurer le rangement des locaux qu'il utilise (chambre, salle d'activités, vestiaires).

Participation aux services

Vous avez la possibilité d'assurer l'entretien de votre chambre. Tout le matériel nécessaire est à votre disposition dans un placard de votre chambre. Le jour de votre départ, nous vous demandons de descendre vos draps, taie d'oreiller et tapis de bain à la lingerie (à côté de l'entrée du vestiaire).

Vie collective

Il est interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment. Dans les chambres, il est demandé de cesser tout bruit à partir de 22h, d'y manger et d'y boire des boissons alcoolisées ou non (un foyer est à votre disposition).

Vestiaire

L'accès dans Les Chalets pour les résidents se fait par le vestiaire. Les chaussures de ski ou de marche doivent être quittées dans cette salle : **Il faut donc apporter des pantoufles ou des chaussures d'intérieur.** Un local pour le rangement des skis sera mis à votre disposition ainsi qu'une table de fartage. Pour votre information Les Chalets du Mézenc louent des skis de fond, des raquettes et des luges.

Foyer – bibliothèque – salle TV - WIFI

Le bar et la boutique du foyer sont ouverts de 18h00 à 19h30 ou sur demande, vente de boissons, souvenirs, de cartes postales et de timbres.
La bibliothèque est en libre-service.
Une salle de TV est disponible (salle des mammifères).
Une zone WIFI est à disposition gratuitement, demander le code d'accès à l'accueil.

Prestations fournies en pension complete et demi-pension

- Draps et couettes fournies (les serviettes et gants de toilettes ne sont pas fournis).
- Entretien des locaux communs.
- Entretien des chambres 1 jour sur 2 (après rangement des occupants).
- Le café, le vin (1/4 par personne) sont compris dans nos tarifs de ½ pension et pension complète. Pour la pension complète le goûter est compris avec un chocolat chaud en hiver (disponible au foyer après le repas de midi).

Taxe de séjour

La taxe de séjour vous est facturée en supplément du prix du séjour : elle est de **0.80 €** par adulte et par nuitée (en 2025).

Les animaux

Même si nous les aimons beaucoup, les animaux ne sont pas admis dans les chambres et dans l'établissement.

À noter

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

En cas de détérioration constatée lors de votre arrivée, le signaler au responsable. Si une détérioration est constatée le montant des frais de réparation sera exigé sur place.

Toute l'équipe des Chalets du Mézenc vous souhaite un agréable séjour.

LES CHALETS DU MEZENC – SIRET 510 004 609 00010

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM043250001.

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION N°4000718817/0.

Assurance RC Pro : GENERALI IARD, 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Police AR471367

LES CHALETS DU MEZENC
www.leschaletsdumezenc.fr / contact@leschaletsdumezenc.fr

Tel : 04.71.08.35.36 / 5 rue du Rouzoulin – 43150 LES ESTABLES

SIRET : 343 804 480 000 14 / Code APE : 552 E